

logement, bâtiment, énergie



évaluation, développement et aménagement durables



biodiversité, eau, paysages



prévention des risques



transports, mobilité, infrastructures



Rapport d'activités 2010

Objectifs 2011

DREAL

Franche-Comté



PRÉFET DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



Présent
pour
l'avenir

Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Franche-Comté

SOMMAIRE INTERACTIF

EDITO

ORGANIGRAMME

SERVICES
SUPPORTS

2010 :
Année 1
de la Dreal
Franche-
Comté

La DREAL
en chiffres
aujourd'hui

LOGEMENT
BÂTIMENT
ENERGIE

Réalisations
2010

Faits
marquants
2010

Objectifs
2011

EVALUATION
DEVELOPPEMENT ET
AMÉNAGEMENTS
DURABLES

Réalisations
2010

Faits
marquants
2010

Objectifs
2011

BIODIVERSITÉ
EAU
PAYSAGE

Réalisations
2010

Faits
marquants
2010

Objectifs
2011

PRÉVENTION
DES RISQUES

Réalisations
2010

Faits
marquants
2010

Objectifs
2011

TRANSPORTS
MOBILITE
INFRASTRUCTURES

Réalisations
2010

Faits
marquants
2010

Objectifs
2011

UNITÉS
TERRITORIALES

Missions

Adresses

2010 - L'AN I DE LA DREAL FRANCHE-COMTÉ

Issue de la fusion de la DRE, de la DIREN et d'une partie de la DRIRE, la DREAL a vu le jour en Franche-Comté le 4 Janvier 2010, après une année de préfiguration bien remplie.

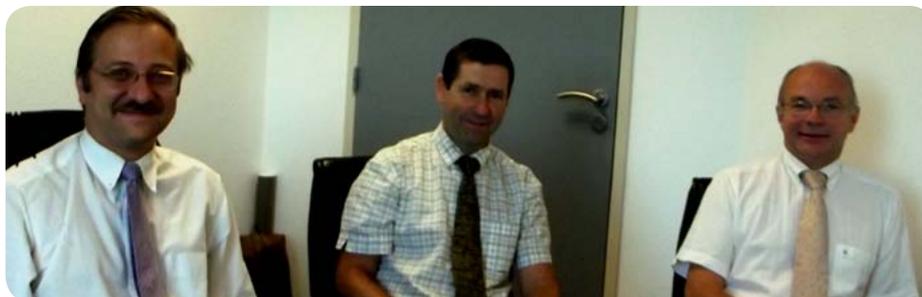
Le bébé a eu la chance d'emménager dès janvier dans sa nouvelle chambre repeinte à neuf : l'opportunité rare de regrouper l'ensemble du siège a été importante pour favoriser l'acculturation et la mise en place rapide de processus de travail en commun nouveaux. De surcroît, près de 15% des agents qui composent actuellement la DREAL l'ont rejointe après sa création : autant d'occasions d'ancrer cette direction dans son périmètre et ses structures nouvelles, et d'enrichir d'expériences autres les projets transverses et structurants tels que la démarche qualité.

Au cours de cette première année qui a nécessité pour chacun de nous de retrouver ses repères dans un ensemble aux missions très vastes, unies par le fil rouge du développement durable, nous n'avons pas perdu de vue l'exercice de nos métiers et les attentes de nos interlocuteurs.

Ce premier rapport d'activité en est le reflet avec ses imperfections de jeunesse, sa diversité d'approches, mais aussi son enthousiasme et un bilan tout à fait honorable. Des routes à la biodiversité, du logement aux installations classées, de l'évaluation environnementale à l'énergie, et j'en passe, la DREAL met ses compétences techniques solides et la richesse de ses approches croisées au service des politiques du développement durable en Franche-Comté, en liaison étroite avec les Directions Départementales des Territoires et les établissements publics de l'Etat, sous l'autorité des préfets.

2011, dont un premier aperçu est donné dans ce rapport, constituera à n'en pas douter « un an II » de consolidation, avec son lot de réussites et de difficultés à surmonter.

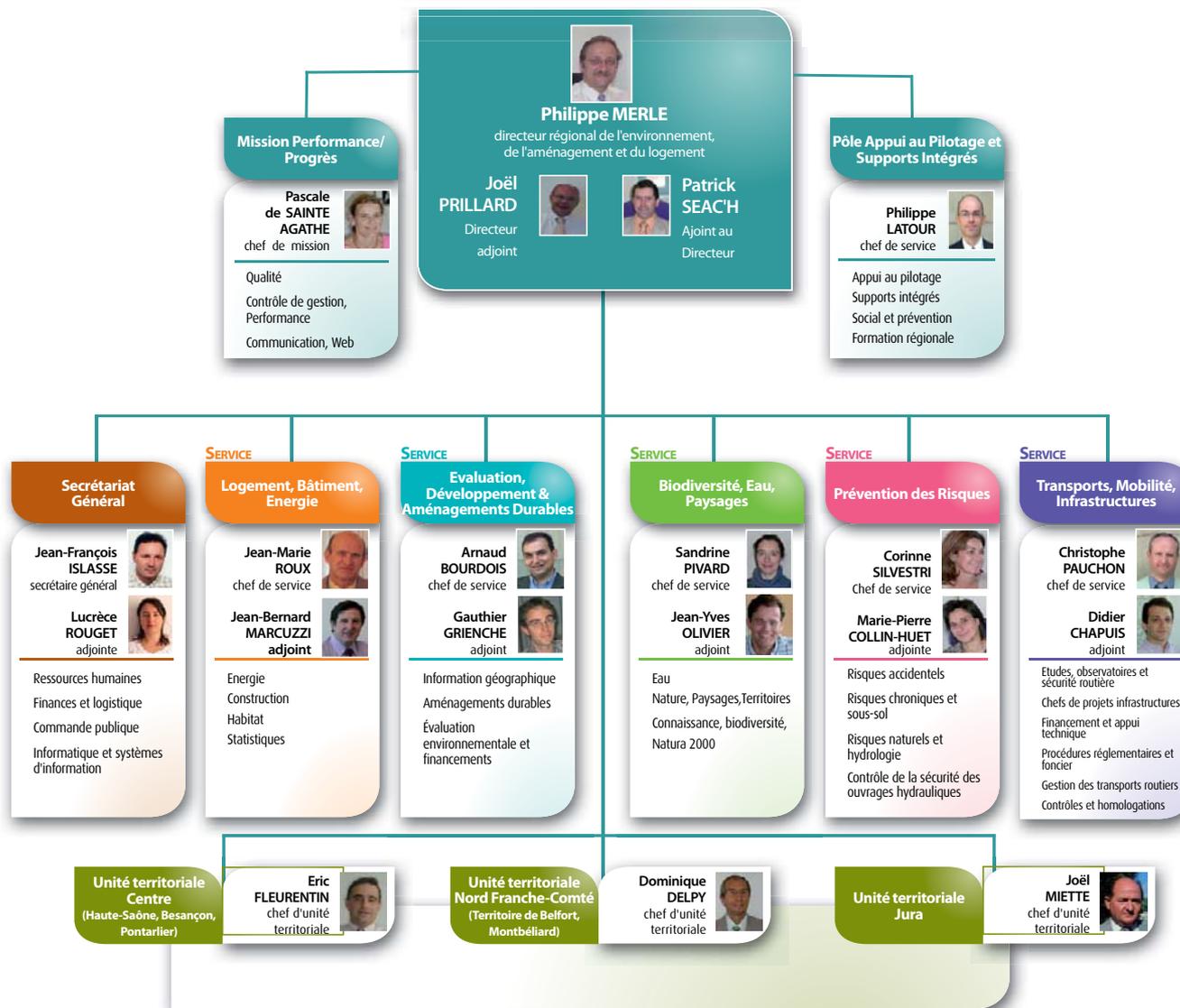
L'aventure continue à votre service !



OBJECTIFS DE LA DIRECTION POUR 2011

- Mettre en place les réseaux de chefs de service et leur lien avec les DDT
- Développer la transversalité entre les services métier de la DREAL
- Poursuivre et étendre la démarche qualité au delà de l'audit de certification

ORGANIGRAMME



Missions

Le fonctionnement de la Dreal s'appuie sur trois services «support» :

PAPSI : Pôle Appui au Pilotage et Support Intégré

regroupant d'une part l'appui au pilotage des budgets opérationnels de programme, d'autre part des missions support mutualisées régionales (gestion administrative, paye, service social, hygiène et sécurité, pilotage de la formation) intervenant aussi pour le compte des DDT.

SG : Secrétariat Général

en charge de la gestion de proximité des ressources humaines, de la gestion financière des moyens de fonctionnement, de la logistique et des systèmes d'information.

MPP : Mission Performance Progrès

en charge de la communication, de la documentation générale, du contrôle de gestion et de la démarche qualité de la Dreal.



SERVICES SUPPORTS - 2010 ANNÉE 1 DE LA DREAL FRANCHE-COMTÉ

> La mobilisation des ressources humaines

Une fois que chaque agent, issu des anciennes directions, eut trouvé sa place dans la nouvelle structure, l'objectif 2010 a été de combler les postes restés vacants. De 25 à 30 postes ouverts début 2010, il n'en reste plus qu'une dizaine début 2011. 33 postes ont ainsi été pourvus en 2010 grâce aux possibilités offertes par les cycles de mobilités, les sorties d'école, et les autorisations de recrutement local.

Cet enrichissement des ressources humaines s'est accompagné d'une action d'envergure en matière de développement des compétences avec une structuration des demandes de formations, et l'élaboration d'un plan de formation finalisé en 2011. Les agents de la DREAL ont ainsi bénéficié en moyenne de 5 jours de formation sur cette année de lancement.

Du fait de la fusion, la gestion des ressources humaines a nécessité le lancement d'un travail important de mise à jour, de fiabilisation des bases d'effectifs, de recensement des actes de gestion qu'il a fallu conduire pour chaque statut, catégorie, corps et grade. La mise sous qualité des processus de gestion des RH initiée en 2010 va se poursuivre et s'accroître en 2011 dans le cadre de la démarche de certification.

En 2010, parallèlement à tous ces enjeux de mobilisation des ressources humaines, la DREAL s'est dotée de structures de dialogue social renouvelées (CTP, CLHS, CLAS, réunions OS/directions mensuelles) qui ont permis, dans le cadre d'un dialogue social constructif, concertation et information tout au long de l'année.

> Effectifs Dreal au 31 décembre 2010

-> **218 agents**, répartis en :



➤ Les enjeux et défis d'un regroupement

La Dreal de Franche-Comté a été l'une des rares Dreal à pouvoir mener de front fusion et regroupement géographique du siège, en se positionnant rapidement sur un projet de location d'un immeuble en construction en proximité du bâtiment du siège de l'ex-Drire.

Le processus de fusion a donc été conduit en parallèle avec un important travail de suivi du chantier : ergonomie et fonctionnalités du bâtiment, réservation des emplacements dédiés aux parking ou aux archives, installations techniques spécifiques aux métiers de la DREAL (laboratoire d'hydrobiologie et atelier hydrométrie), architecture des réseaux informatique et de télécommunication du nouveau bâtiment en lien avec le bâtiment existant.

Le chantier informatique notamment a mobilisé les informaticiens très en amont de la fusion, pour concevoir les schémas de mise en relation par fibre optique des 2 bâtiments du siège de la rue Savary, et permettre l'accès aux domaines applicatifs et informatiques de chaque ancienne direction avant de pouvoir procéder à leur intégration dans un domaine unique.

La migration vers un domaine unique est l'enjeu majeur du premier semestre 2011 : outre une meilleure sécurisation, simplification, des authentifications, des accès aux données, elle est le préalable à l'engagement au 2ème semestre 2011 d'une démarche qualité pour l'amélioration du système d'information et du partage des données.

Les déménagements des agents ont été réalisés pendant la 2ème quinzaine de janvier 2010, sans affecter outre mesure la continuité du service, et permettant au contraire la concrétisation des nouveaux services de la Dreal.

Par ailleurs, en accord avec la politique immobilière de l'Etat (REATI), une rationalisation des implantations et du parc géré par la DREAL a été engagée avec :

- le regroupement immobilier des UT avec d'autres implantations occupées par l'Etat. L'UT Centre de Vesoul rejoint les bâtiments de la préfecture en juin 2010 ; les UT du Jura à Lons-le-Saunier, Nord Franche-Comté à Belfort et Centre à Miserey, changeront d'implantation respectivement en mars, avril et septembre 2011.
- la remise aux Domaines (pour vente) ou à leur propriétaire (suppression des baux) des anciennes implantations ou possessions.

Après le déménagement du siège, 2010 a été consacrée à l'aménagement et l'affinage des modes de fonctionnement notamment :

- la recherche d'une maîtrise des achats (adhésion aux nouveaux marchés nationaux massifiés), une baisse des consommations en fluides, le règlement des dysfonctionnements « de jeunesse » d'un bâtiment neuf, la recherche d'une optimisation des copieurs, et d'une manière générale la maîtrise des charges ;
- la formalisation de l'organisation en matière de déplacements, d'utilisation de véhicules, de sécurité du bâtiment,...

Concernant l'ensemble des processus achat, tous métiers confondus, la fusion a également permis d'étendre à tous les services le savoir-faire développé en matière de sécurisation de la commande publique lié aux infrastructures et travaux (Marchés : grands chantiers/travaux routiers). Après la mise sous qualité de l'ensemble de la « commande publique », le processus sera étendu en 2011 au domaines des interventions (conventions, subventions).



L'équipe informatique de la DREAL

Construction d'une culture commune

La création de la Dreal, à partir de 3 directions aux cultures, missions et pratiques souvent différentes, appelait un effort particulier pour développer une culture commune, sans pour autant être uniforme. Cet effort mené en 2010 s'est appuyé sur les outils de management et de communication

> Naissance d'une culture commune

- Formation au Développement Durable, commune à tous les agents, fédérant les principales thématiques présentes dans la Dreal

- Assemblée plénière en juin 2010 axée sur des thématiques croisées et sous le signe de la biodiversité, organisation de « cafés Dreal » destinés à présenter en interne les métiers de la Dreal



Visite du Marais de Saône - AG 2010

- Élaboration des nouveaux supports de communication, avec notamment la reprise des différents sites intranet et internet pour une refonte complète des contenus et outils

- Une présence active auprès de la presse pour expliquer le périmètre de la nouvelle direction et ses missions. 15 communiqués de presse ont été émis en 2010 après validation par les préfets.

> Démarche qualité et réorganisation

- Mise en place progressive d'une démarche qualité commune sur la base de la norme ISO 9001, et des acquis des différentes directions dans ce domaine : un séminaire qualité incluant une réflexion/action sur le thème de l'acculturation a lancé la démarche qui a abouti début 2011 sur un audit de certification réussi portant sur une partie importante de ses missions.

- Une enquête de satisfaction interne, effectuée fin 2010, a permis de mesurer le chemin parcouru depuis la fusion et d'identifier les axes de travail pour 2011, notamment en terme de management, de partage des valeurs, de méthodes de travail.



Séminaire Qualité

- La démarche qualité se poursuit pour s'étendre peu à peu à tous les services et s'inscrit dans un mouvement commun à l'ensemble des Dreal qui facilite et encourage le travail en réseau au niveau national.
- Parmi les nombreux chantiers de réorganisation, une organisation nouvelle de la gestion financière et du contrôle de gestion au niveau de la Dreal a été mise en place, s'appuyant sur les services métiers et intégrant peu à peu l'outil comptable national CHORUS, ainsi que les nouveaux circuits comptables découlant de la création du Centre de Prestations Comptables Mutualisé.

➤ La Dreal et la RGPP

La première année de fonctionnement de la DREAL coïncide largement avec la montée en puissance d'une organisation intégrée entre les différents services du MEDDTL de la région dans les domaines supports, notamment les ressources humaines et la comptabilité. Parallèlement, les réflexions sur les pistes de mutualisations interministérielles se poursuivent en 2011 sous l'égide de la Préfecture de Région.

Les Ressources Humaines : le Pôle Support Intégré gestion administrative et financière (PSI)

Le PSI de la DREAL, a en charge la gestion administrative et financière des agents gérés par le MEDDTL de l'ensemble des services de la région, en collaboration avec les services RH des quatre DDT et de la DREAL, qui assurent la gestion de proximité.

Ce changement d'organisation s'est accompagné de la mise en place en 2010 pour l'ensemble du ministère d'un nouveau système d'information RH, Réhucit, qui reste à optimiser.

Les principaux enjeux pour 2011 résident dans la pérennisation du fonctionnement, et la montée en puissance amorcée en 2010 des fonctions RH au niveau régional (CAP, rôle d'harmonisateur).

Le CPCM commun aux 2 ministères MAAPRAT et MEDDTL est installé à la DRAAF pour la région Franche-Comté. Il a assuré en 2010 la passation des actes comptables de l'ensemble des crédits gérés sur les différents BOP des 2 ministères. L'année 2010 a par ailleurs été largement consacrée à la préparation de la bascule de la gestion de l'ensemble des crédits sous Chorus, nouvel outil comptable de l'Etat.

Les principaux enjeux 2011 sont la maîtrise des restitutions de données issues de Chorus et le déploiement du contrôle interne comptable régional visant à la sécurisation des actes.

➤ La Dreal, lieu de portage et d'animation des politiques publiques

La DREAL a pour rôle le portage des politiques du MEDDTL, et leur mise en oeuvre avec les services concernés (outre la Dreal elle-même, les DDT et les principaux opérateurs de l'Etat implantés en région comme par exemple l'ADEME, l'Agence de l'eau, la SNCF, RFF, l'IGN, ...).

Le Document de Stratégie Régionale (DSR) élaboré en 2009 et précisant les modalités de gouvernance et fonctionnement entre services sera actualisé à cette fin en 2011 :

- en cohérence avec la charte régionale de fonctionnement entre le niveau régional et le niveau départemental élaborée par la Préfecture de Région
- en recalant le fonctionnement des réseaux métiers DREAL-DDT suite à la réflexion lancée par le collège des directeurs début 2011
- en tenant compte des travaux du Plan d'Action Stratégique de l'Etat (PASE)
- en intégrant les réflexions de Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines menées dans le cadre de la démarche nationale RH2013

Réseau Support

Ce réseau avec les DDT animé par la DREAL comprend 3 groupes :

Groupe RH (avec participation des SG en temps que de besoin)

Groupe conseillers de gestion

Groupe Hygiène sécurité interrégional

S'ajoute un réseau comptabilité animé par le CPCM

La DREAL en chiffres en 2010

➤ Tableau par Bop 2010

Pour l'exercice des missions du MEDDTL (ex MEEDDM) en région, la DREAL assure depuis la mise en place de la LOLF le rôle de responsable de BOP. Les dialogues de gestion avec les responsables de programme d'une part (administration centrale), et les responsables d'UO d'autre part (la DREAL elle-même et les 4 DDT) permettent de définir les moyens à mobiliser, les orientations d'actions en région et les objectifs à atteindre.

Les montants gérés en 2010 pour l'ensemble des services portant les politiques du ministère dans la région Franche-Comté ont été les suivants (exécution budgétaire 2010)



Programmes	Montants AE (€)	Montants CP (€)
Conduite et pilotage des politiques (fonctionnement y compris loyers budgétaires (1.8 m€))	5 521 000	5 643 000
Conduite et pilotage des politiques (masse salariale)	49 121 000	49 121 000
Urbanisme, paysages, eau, biodiversité	3 192 000	3 935 000
Développement et amélioration de l'offre de logements	3 028 000	4 978 000
Prévention des risques (y compris fonds Barnier et BOP bassin)	2 100 000	3 618 000
Sécurité et circulation routière	616 000	639 000
Infrastructures et services de transports (régional et national)	18 766 000	43 931 000
Énergie après mines	507 000	414 000

La DREAL en chiffres aujourd'hui

> Tableau par Bop 2011

A titre indicatif, les montants prévisionnels gérés en 2011 pour l'ensemble des services portant les politiques du ministère en région sont les suivants (programmation initiale) :



A noter deux changements importants entre 2010 et 2011 :

- la création d'un BOP 333 interministériel portant les moyens de fonctionnement courant des DDT,
- l'intégration dans le BOP régional 203 des crédits infrastructures routières précédemment gérés au niveau national.

Programme	Montants AE (€)	Montants CP (€)
Conduite et pilotage des politiques (fonctionnement)	868 000	868 000
Conduite et pilotage des politiques (masse salariale)	46 069 000	46 069 000
Urbanisme, paysages, eau, biodiversité	3 657 000	3 382 000
Développement et amélioration de l'offre de logements	1 446 000	4 184 000
Prévention des risques (hors fonds Barnier et BOP bassin)	367 000	334 000
Sécurité et circulation routière	486 000	486 000
Infrastructures et services de transports (régional)	7 474 000	38 750 000
Énergie après mines	681 000	764 000

Missions / Réalisations 2010



- Développement et amélioration de l'offre de logement, politiques de l'habitat et qualité de l'hébergement, animation des acteurs de l'habitat au niveau régional
 - Organisation, préparation et animation des 2 réunions du comité régional de l'habitat (CRH) des 8 avril et 6 décembre, qui est notamment le lieu de suivi de la mise en œuvre des politiques et des aides de l'État en matière de logement social.
 - Préparation de la mise en œuvre de la réforme des aides de l'ANAH, en organisant des rencontres régionales d'information et d'orientation des acteurs du logement privé avec les services de l'État.
- Qualité de la construction, contrôle de l'application de la politique de l'État, animation des DDT sur la politique de construction publique
 - Dans le domaine de la construction, organisation et animation de plusieurs colloques et journées d'information de portée régionale, sur des thématiques alliant qualité de la construction, efficacité énergétique des bâtiments, construction bois, accessibilité, sinistralité et règles de construction.
 - Travaux préparatoires à la signature entre les 13 bailleurs sociaux de la région et l'État de conventions d'utilité sociale (CUS) destinées à définir les politiques de patrimoine et d'investissement, sociale et de qualité de service pour les 6 ans à venir.
- Maintien d'un système énergétique fiable et performant
 - Examen des projets RTE de renforcement et de sécurisation du transport d'électricité dans la région sur la période 2010 à 2012, en prenant en compte les besoins d'énergie supplémentaires liés notamment à la création de la ligne LGV.

SERVICE LOGEMENT, BÂTIMENT, ÉNERGIE - RÉALISATIONS 2010

➤ Maîtrise de la consommation d'énergie, développement des énergies renouvelables

➤ En matière d'énergie renouvelable, plusieurs dossiers « biomasse », de propositions de zone de développement de l'éolien, de demandes de certificats d'obligation d'achat d'électricité photovoltaïque et hydroélectriques notamment, ont été instruits. Le projet de chaufferie au bois de Nestlé à Pontarlier (25) a reçu un avis favorable et 3 dossiers de ZDE ont été traités.

➤ Mise en place d'actions climat et suivi de la qualité de l'air

➤ Lancement des travaux d'élaboration du futur Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE). Le SRCAE sera co-élaboré par l'État et la Région, avec la participation de l'Ademe et l'appui du cabinet Enviroconsult, en vue d'une validation mi 2012. Ce Schéma sera accompagné d'un Schéma Régional Éolien.

➤ Études et publication des données statistiques en matière d'habitat, de construction et d'énergie

➤ Modernisation des outils du département statistiques avec la mise en place notamment de GEOKIT3 et reprise de publications sur internet notamment) d'études et résultats statistiques mensuels. Formation des DDT à l'utilisation de Geokit3.



Eoliennes du Lomont - J.Vautrey

Réseau Habitat Construction Durable

Ce réseau avec les DDT, animé par le Service Logement, Bâtiment, Énergie, comprend trois groupes :

- Groupe bâtiment durable (avec CETE et ADEME)
- Groupe lutte contre l'habitat indigne (LHI)
- Groupe logement public social (dont CUS)

SERVICE LOGEMENT, BÂTIMENT, ÉNERGIE - FAITS MARQUANTS 2010

➤ Programmation logement locatif social

	Objectif régional	Résultats	%
PLAI - Prêt locatif aidé d'intégration	240	180	75 %
PLUS - Prêt locatif à usage social	560	490	88 %
PLS publics (en nombre de logements)	400	333	83 %
PLS privés (en nombre de logements)	150	113	75 %
AE - Autorisations d'engagement	2 167 415	1889 354	87 %

Outre les objectifs liés à la programmation logement locatif social (LLS) BOP 135 :

- Le pass foncier a été mené à son terme avec un total de subvention de 438 000 €
- Une subvention complémentaire de 329 000 € a été obtenue pour la première tranche de démolition de «Fontaine Ecu»

➤ Programmation logement privé Anah

Franche-Comté	Consommation 2010					
	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Total Logements	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Financement total
	Nombre de logements			Nombre de logements		
Doubs	600	234	834	1 610 943	3 148 239	4 759 182
Jura	527	146	673	1 246 192	2 215 827	3 372 018
Haute-Saône	447	92	539	1 227 577	1 964 835	3 192 412
Territoire de Belfort	97	120	217	266 292	753 430	1 009 722
Total	1 671	592	2 263	4 341 003	7 992 331	12 333 334

Dans le cadre de la réforme territoriale de l'Anah, les préfets de région ont été nommés délégués régionaux et la DREAL a repris les missions de pilotage de l'Anah en région. Un poste à temps plein a été créé et dédié au sein du service LBE.

➤ Département Energie

Le département mène des actions en faveur d'un développement d'un réseau de transport d'électricité performant et fiable.

L'année 2010 a été marquée par l'instruction de projets importants :

- Poste 225/63 kV Bourguignon et DUP de l'alimentation Sud Montbéliard,
- Alimentation RFF à Héricourt,
- Poste 400/225/63 kV de Frasne et la DUP de la ligne Frasne-Pontarlier,
- Alimentation de Besançon (Montboucons - Saint Ferjeux)...

Les travaux réalisés ont pour but de préparer les projets futurs (notamment ligne TGV), de lever des zones de contraintes sur Besançon, Montbéliard et Pontarlier, de moderniser le réseau (17 % des lignes de 63 kV ont plus de 70 ans), d'améliorer l'insertion environnementale (avec notamment remplacement de lignes aériennes par des liaisons souterraines).

220 M€ d'investissement sont ainsi consacrés entre 2007 et 2016 à la Franche-Comté par RTF, un des plus gros budget régionaux.



DUP de la ligne Frasne-Pontarlier - Photo D. Bobillier

SERVICE LOGEMENT, BÂTIMENT, ÉNERGIE - FAITS MARQUANTS 2010

Colloques



Colloque «efficacité énergétique et pathologie des constructions» - Photo P. DROZ

- sinistralité et non conformités récurrentes (DREAL AQC CETE) - 50 participants
- mesures financières Grenelle (DREAL ADEME CR) - 40 participants
- journée territoriale de l'accessibilité (DREAL/DDT) - 180 participants
- restitution de l'étude prospective emploi formation réalisée par le CRIC - 70 participants

Le pôle construction a organisé ou participé à l'organisation de 6 colloques et journées techniques au cours de l'année 2010, qui ont permis de traiter les problématiques suivantes :

- efficacité énergétique et pathologie des constructions (colloque AQC DGALN DREAL) avec près de 150 participants,
- construction mixte bois-béton (colloque organisé par le CRIC BTP) ayant réuni plus de 70 personnes,



Journée territoriale de l'accessibilité
Photo N. VAUTREY

Zoom sur le colloque lutte contre l'habitat indigne du département habitat

La lutte contre l'habitat indigne est une des orientations principales du ministère en charge du logement et notamment depuis la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion.

Lors de ce colloque, M. le Préfet de Région a rappelé les enjeux liés à la mise en oeuvre de la loi et a insisté sur la nécessaire implication de l'ensemble des partenaires : Etat (Préfectures, DDT, Ars, Anah), Départements, Communes, communautés de communes et d'agglomération, CAF, MSA, ADIL, opérateurs du logement, UDAF.

Mme Schutzenberger, du pôle national de lutte contre l'habitat indigne, et Mme Boulez de l'Anah, ont fait une présentation détaillée des dispositions réglementaires et financières. Mme Faure, de la Fondation Abbé Pierre, a, quant à elle, développé la dimension humaine du fait de vivre en habitat indigne et les traits communs des ménages dans ces situations.

Ce colloque a permis la présentation des dispositifs actuels dans les 4 départements et l'illustration du travail partenarial actuel par la présentation d'opérations menées localement par les acteurs de terrain, ainsi que le rappel des moyens d'actions des élus et des partenaires. Cette journée a permis de rapprocher les différents acteurs de la lutte contre l'habitat indigne et notamment les élus locaux des dispositifs de lutte existants. Elle a réuni une centaine d'acteurs de terrain.



Mme Schutzenberger
Photo P. DROZ



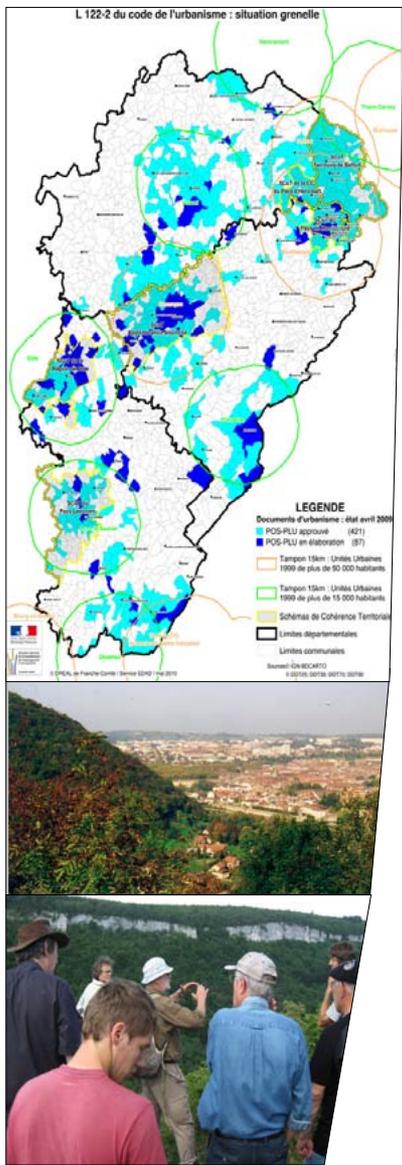
Mme Boulez
Photo P. DROZ

SERVICE LOGEMENT, BÂTIMENT, ÉNERGIE - OBJECTIFS 2011



- Assurer les productions statistiques en prenant en compte la mise en place annoncée de pôles interrégionaux statistiques, et développer et diversifier les publications et suivi d'études sur les bases des enquêtes SITADEL, ECLN, LS, prix des terrains et en prenant en compte les aspects énergie et construction. Communiquer plus largement et valoriser la production et les études réalisées dans le domaine des statistiques.
 - Soutenir la compétence des acteurs de la construction et réaliser des actions d'information et de sensibilisation sur les économies d'énergie (RT 2012) et les risques sismiques dans le bâtiment. Retour sur les diagnostics énergie et accessibilité des bâtiments de l'État
 - Mobiliser au mieux les moyens financiers habitat (LLS et Anah) et optimiser le suivi des délégations de compétence
- Finaliser les conventions d'utilité sociale (CUS) et mettre en place la réforme de l'enregistrement des demandes de logement et d'un gestionnaire départemental du Numéro Unique en liaison avec les organismes HLM
 - Concourir à l'amélioration de la lutte contre l'habitat indigne
 - Co-élaborer le Schéma Régional Climat Air Énergie et le Schéma Régional Eolien
 - Lancer la préparation d'un plan de prévention de l'atmosphère (Aire urbaine Belfort/Montbéliard/Héricourt/Delle)
 - Prendre en compte les évolutions réglementaires dans les tâches énergie régaliennes en recherchant une transversalité inter-services ; favoriser les relations avec les partenaires extérieurs et contribuer au SIG Dreal

Missions/Réalisations 2010



- Évaluation environnementale des plans, programmes et des projets instruits par ailleurs par des services autres que la DREAL; questions transverses relatives à cette procédure.
 - En 2010 un travail de concertation et de formation a été mené pour mettre en place une organisation " en mode Dreal " et des éléments de doctrine sur l'évaluation environnementale intégrant les nouveautés issues de la loi Grenelle 2.
- Aménagement du territoire et prise en compte du développement durable dans les documents d'urbanisme, ville durable.
 - Plusieurs actions de formation et sensibilisation ont été organisées, notamment le lancement d'une revue intitulée «Planification et Aménagement Durables» (PAD), destinée à traiter de l'actualité réglementaire de l'aménagement du territoire accessible via internet de la DREAL et la création de la mission « ville durable » au sein de la DREAL.
 - Une journée de formation sur le thème de la biodiversité à destination des commissaires enquêteurs, en présence de la présidente du TA et de représentants des préfectures.
- Éducation à l'environnement et au développement durable, soutien à la vie associative, agenda 21.
 - Le financement d'un panel d'associations a été poursuivi. La Dreal contribue également au financement des 3 agences d'urbanisme de la région (autour de Besançon, Montbéliard et Belfort).

- Gestion des fonds européens et des cofinancements contractualisés, en liaison avec les services techniques concernés, notamment du programme FEDER.
 - Au cours de l'année 2010 le Feder, dans les domaines de l'environnement et du développement durable, a été mis à contribution sur un total de 25 conventions pour 3 260 000 euros de subventions
- Systèmes d'information géographique et documentation technique transverse de la DREAL.
 - La plate-forme SIG de la Dreal a évolué pour s'ouvrir à tous les services concernés en Dreal en liaison avec les 4 DDT.

Réseau aménagements durables

Ce réseau avec les DDT, animé par le Service Evaluation, Développement et Aménagements Durables, comprend trois groupes :

- Groupe planification
- Groupe information géographique (expertise territoriale)
- Groupe évaluation environnementale



➤ Lancement de l'évaluation environnementale

L'année 2010 a permis de mettre en œuvre le dispositif général de l'évaluation environnementale, aussi bien en interne à la DREAL qu'en externe. Le travail de préparation des avis de l'autorité environnementale pour le compte du préfet de région, a conduit à l'émission et la publication de 31 avis sur des projets, (dont 14 ICPE et 4 Energie instruits par ailleurs par la DREAL), et 2 avis sur des plans (SCOT et PLU). L'ensemble des avis de l'AE est consultable sur le site internet de la DREAL, rubrique « autorité environnementale ».

Certains projets ont été particulièrement emblématiques de cette activité : la ZAC Arémis-Lure (pôle véhicules du Futur), en Haute-Saône, le tramway de l'agglomération de Besançon, l'éco-quartier des Vaîtes, le SCOT de l'agglomération de Besançon.

L'activité du service EDAD de la DREAL a été tournée en outre vers des actions de concertation et d'échanges avec les services instructeurs : Réunion en mars 2010 avec les instructeurs ICPE de la DREAL pour faire un retour d'expérience sur les premiers mois de l'Ae (depuis juillet 2009, date d'entrée en vigueur de la réforme) et pour approfondir les différentes thématiques qui doivent faire l'objet d'une description dans les études d'impact.

Réunion en novembre 2010 avec tous les instructeurs des services de l'État en région (urbanisme, loi sur l'eau, services des enquêtes publiques...), où l'ensemble des procédures a été passé en revue et un panel d'outils pour l'évaluation environnementale des projets proposé (dont un CD-ROM, le « recueil des procédures », qui comprend un inventaire de textes, d'outils réglementaires et de modèles de courriers pour les services instructeurs et pour la DREAL), le tout destiné à évoluer.

➤ Des outils pour gérer et valoriser les données environnementales

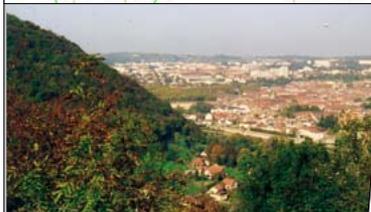
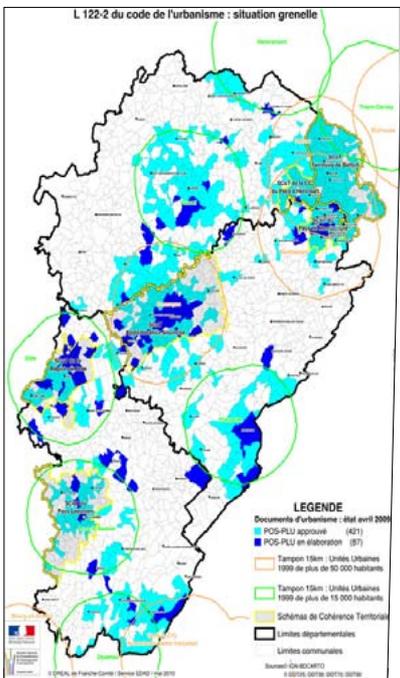
Un diagnostic portant sur le patrimoine des données et sur les besoins en matière d'information géographique a été mené avec l'aide des CMSIG de Lyon. Un groupe régional SIG a été mis en place entre la DREAL, la DRAAF et les 4 DDT. Le département SIG de la DREAL a effectué la mise en ligne sur le site internet de l'Atlas de cartes régionales et départementales selon les thèmes : eau, milieux naturels, risques naturels, infrastructures, etc. 300 cartes environ qui illustrent le choix des dossiers métiers disponibles, et qui s'enrichiront au fur et à mesure de la montée en puissance du travail sur toutes les thématiques de la DREAL.



Portes ouvertes DIG - 22/03/2011
Photo N. VAUTREY

La DREAL a participé au travail de préfiguration et construction de la plateforme régionale du patrimoine naturel conduit par le plateau Patrimoine Naturel de la Maison de l'Environnement de Franche-Comté. Dès début 2012, les données biodiversité (espèces et milieux

naturels) seront accessibles, sous forme synthétique en accès grand public (synthèses communales ou par maille) ou sous forme plus précise pour répondre aux besoins d'acteurs authentifiés (porter à connaissance, instruction de projets, police de l'environnement, conservation de la nature...)



➤ **Contribuer à la stratégie régionale en matière d'aménagement durable** notamment en harmonisant les pratiques grâce au réseau aménagement et des sous-groupes de travail associés composé de la DREAL, DDT(s) DRAAF, Cete de Lyon et de l'IGN, en expliquant les objectifs et actions de la mission « ville durable » auprès de toutes les collectivités et partenaires de la région, en confortant l'expertise régionale en matière d'écoquartiers.

➤ **Soutenir l'investissement durable via les fonds européens** : poursuite de l'accompagnement des maîtres d'ouvrage lors de l'instruction des dossiers (objectif de 30 dossiers en 2011 pour 4 millions d'euros)

➤ **Construire et faire connaître une vision de l'environnement en région** à travers notamment la réactualisation du Profil Environnemental Régional (PER) en Franche-Comté, document de fond dont la version actuelle date de 2006. Le PER comprend, pour plusieurs thématiques environnementales (notamment l'eau, les déchets, les risques, la biodiversité...), une description de l'état des lieux en région, ainsi qu'un ensemble d'orientations et d'indicateurs destinés à améliorer la prise en compte et la connaissance de l'environnement

➤ Avec les différents protagonistes de **l'évaluation environnementale**, cabinets d'études, collectivités, services de l'État, améliorer la prise en compte de l'environnement dans le cadre de l'élaboration des projets, et favoriser la bonne articulation des différentes procédures entre elles.



Missions/Réalisations 2010

- Connaissance, protection et gestion des ressources naturelles et des paysages.
- Mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau, application du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et du programme de mesure mais aussi lutte contre les pollutions diffuses et substances dangereuses. La DREAL comprend un laboratoire d'hydrobiologie sous accréditation COFRAC et agréé par le ministère.
 - Poursuite du suivi des paramètres biologiques des stations du réseau de contrôle de surveillance (RCS) avec des prestations externes pour les indices diatomées, les IBGN grands cours d'eau et les macrophytes et en régie pour les autres IBGN.
 - Poursuite du déploiement du «programme de mesures» du SDAGE : participation aux travaux conduits du niveau bassin au niveau départemental pour déployer le programme de mesures en lien notamment avec les DDT et l'Agence de l'Eau.
 - Appui aux DDT dans le travail d'élaboration des avants-projets de classement des cours d'eau au titre de l'article L. 214-17 du code de l'environnement (restauration de la continuité écologique) par le recueil de données et la réalisation de synthèses notamment cartographiques.
 - Protection des captages prioritaires : appui aux DDT dans le cadre des COFIL des études et dans la préparation de documents types (rapports, arrêtés...).
 - Gestion quantitative de la ressource en eau / ressources stratégiques : finalisation avec l'Agence de l'Eau des cahiers des charges.

➤ Animation/ coordination des services déconcentrés en charge des politiques de l'eau et de la biodiversité

- Mise en place d'un réseau avec les DDT et établissements publics concernés par les thématiques de l'eau et de la biodiversité.
- Poursuite de l'implication dans les travaux et l'animation des MISE.
- Poursuite de l'animation du réseau régional Natura 2000 (cf évaluations d'incidences infra) et réflexion sur le partage des tâches dans les arrêtés préfectoraux de protection des biotopes (APPB).

➤ Acquisition/diffusion/prise en compte de la connaissance relative aux habitats, de la faune et de la flore, de la mise en œuvre des directives habitat et oiseaux et dans une large mesure de la préservation des espèces - Animation régionale Natura 2000.



- Remontée des données relatives aux ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) au MNHN (Museum National d'Histoire Naturelle) pour validation et poursuite de l'acquisition de données, de leur bancarisation et de la mise à jour des données cartographiques correspondantes ;
- Poursuite de l'élaboration des plans nationaux d'action pour lesquels la DREAL FC est coordinatrice (chiroptères et saxifrage oeil de bouc) ;

MURIN OREILLES ÉCHANCRÉES
PHOTO F.SCHWAAB

- Natura 2000 : organisation du travail interdépartemental d'élaboration de la première liste locale des projets soumis à évaluation des incidences, accompagnement de la mise en place des Docob (59 Docobs, soit 82% validés) et lancement du dernier COFIL (site à chiroptères) ;
- Poursuite des travaux avec le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel), notamment sur les dossiers d'actualité (SCAP, SRCE et Natura 2000) ;
- instruction des dossiers CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) et «dérogations espèces protégées» : augmentation sensible du nombre de dossiers traités, environ 8000 CITES, et des dérogations, 20 traités et 16 en cours, avec une nette complexification de la gestion de ceux-ci (dossier concernant de grands aménagements) ;
- Participation aux sessions de formation/information organisées par les autres services (EDAD et PR notamment) en interne DREAL, notamment en vue de l'intégration par les services des enjeux liés à l'eau, la biodiversité et aux paysages ;
- Nombreuses contributions/avis lors de l'instruction de dossiers pour le compte des autres services.



saxifrage oeil de bouc
Photo MJ Vergon-Trivaudey

SERVICE BIODIVERSITE, EAU, PAYSAGES - RÉALISATIONS 2010

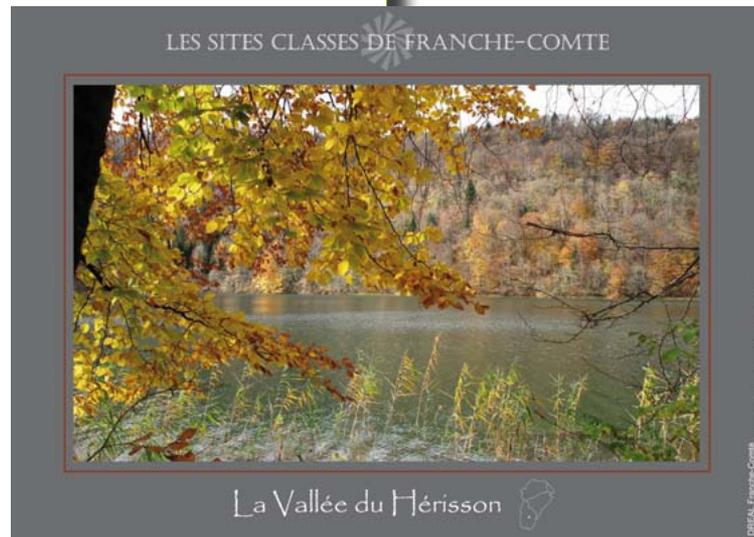
➤ Politique des sites et des paysages, définition et portage de la Trame Verte et Bleue (continuités écologiques terrestres, schéma de cohérence écologique), suivi des PNR et élaboration et la mise en œuvre des aires protégées.

➤ Poursuite du travail de valorisation du bilan des sites, accompagnement des collectivités sur le secteur du Ballon d'Alsace, du Hérisson et des collines de Besançon.

➤ Trame verte et bleue : poursuite des travaux des groupes thématiques et internes aux services de l'État et préparation du lancement du schéma régional de cohérence écologique (travail avec la Région FC).

➤ Politique partenariale de biodiversité : rédaction de l'avis final en vue de la révision de la Charte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura - Poursuite de l'accompagnement du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges dans la révision de sa Charte - Poursuite du soutien à la politique du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Franche-Comté (CREN).

➤ Aires protégées : poursuite de l'appui financier et assistance à la gestion des réserves naturelles, des démarches administratives (notamment dérogations) et de concertation dans les arrêtés de protection de biotope existants (Drugeon) ou en cours d'évolution (corniches calcaires du Jura et Savoureuse) - Lancement de démarches de communication (plaquettes et panneaux) sur les arrêtés préfectoraux de protection de biotope - Engagement de l'élaboration de la stratégie de création des aires protégées (SCAP).



Réseau biodiversité continuité écologique

Ce réseau avec les DDT, l'Agence de l'Eau, l'ONEMA, ... animé par le Service Biodiversité, Eau, Paysages, comprend trois groupes :

- Groupe biodiversité (protection des espaces et espèces Continuité écologique)
- Groupe polices eau et nature
- Groupe directive cadre sur l'eau (DCE/PDM)

SERVICE BIODIVERSITE, EAU, PAYSAGES - FAITS MARQUANTS 2010

➤ **Implication de la DREAL dans les investigations et expertises** coordonnées par la DDT du Doubs, qui ont fait suite aux mortalités piscicoles sur la Loue, le Doubs Franco-Suisse : mobilisation de l'expertise technique du service

➤ **Poursuite de développement et de la définition des méthodologies** qui seront mises en œuvre lors de l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), et organisation d'échanges notamment avec la Suisse

➤ **Organisation d'une journée d'échange** sur les espèces présentes dans la région concernées par des plans nationaux d'actions pour leur préservation

➤ **Développement des échanges interservices** notamment TMI/département CBN sur des problématiques espèces protégées (notamment pour la Voie des Mercureaux)

➤ **Accréditation du laboratoire d'hydrobiologie** après un audit COFRAC réussi en mai 2010. Suite à la fusion et au déménagement des services de la DREAL, ce laboratoire avait en effet dû suspendre son accréditation le temps de la réorganisation.



*Journée d'échange sur les PNA du 7 avril 2011
Photo P. DROZ*



*Laboratoire d'hydrobiologie
Photo P. DROZ*

SERVICE BIODIVERSITÉ, EAU, PAYSAGES - OBJECTIFS 2011



- Co-élaborer le Schéma Régional de continuité écologique (SRCE) et élaborer la Stratégie de Création des Aires protégées (SCAP)
- Déployer le programme de mesures et les chantiers prioritaires du SDAGE (captages prioritaires, nitrates, volumes prélevables, continuités écologiques, SAGE....)
- Suivre les réseaux de mesure et assurer le renouvellement et l'extension de l'accréditation du laboratoire d'hydrobiologie.
- Mettre en œuvre le nouveau régime d'évaluation des incidences Natura 2000
- Soutenir la prise en compte des enjeux environnementaux par la contribution d'avis, la valorisation et la mise à disposition des données naturalistes.
- Instruire les procédures Cités et dérogations espèces protégées et améliorer la préservation des espèces (PNA)
- Relancer une stratégie pluriannuelle de protection des paysages.

SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES - RÉALISATIONS 2010

Missions/Réalisations 2010

➤ Inspection des installations classées (à l'exception des installations classées agricoles et agro-alimentaires), en s'appuyant sur les unités territoriales

➤ En 2010 la Dreal a réalisé, en tant que service d'inspection des Installations classées industrielles, 429 inspections (représentant 557 « contrôles pondérés »), et 33 contrôles de la sécurité dans les carrières axés notamment sur le bruit.

➤ Dans son rôle de proposition aux préfets d'arrêtés d'autorisation et d'arrêtés de prescriptions techniques complémentaires, on peut noter particulièrement :

- L'intégration dans le déroulement des procédures, en « mode Dreal », de l'évaluation environnementale, entrée en vigueur en 2009 et destinée à informer le public sur les enjeux et la qualité du dossier au moment de l'enquête publique
- L'entrée en vigueur du 3ème régime d'installations classées (voir zoom), dit régime d'enregistrement (procédure simplifiée).
- La prise des arrêtés complémentaires destinés à assurer le respect de la directive européenne IPPC (mise en œuvre des meilleures techniques disponibles pour les installations potentiellement les plus polluantes). Tous les exploitants concernés ont fournis le bilan de fonctionnement requis et plusieurs visites d'inspection ont été réalisées pour vérifier certaines dispositions des arrêtés préfectoraux intégrant cette mise en œuvre des meilleures technologies disponibles.
- La prescription des analyses de substances dangereuses dans l'eau aux installations les plus concernées (action « RSDE »).

➤ La révision du schéma départemental des carrières a été engagée en 2010, avec notamment la constitution d'un rapport d'étude préalable de niveau régional (rendu en mars 2011).



SERVICE PREVENTION DES RISQUES - RÉALISATIONS 2010

➤ Prévention des risques technologiques, contrôle des déchets et des substances chimiques, application du code minier et des réglementations relatives aux canalisations et aux équipements sous pression, maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels à risque

➤ L'élaboration du plan régional Santé environnement a été lancée en 2010 sous l'égide du Sgar et en partenariat avec l'ARS. La Dreal est notamment concernée par des actions dans le domaine des substances toxiques et des sols potentiellement pollués, ainsi que la prévention de la légionellose. Sur ce sujet, la surveillance des tours aéroréfrigérantes, l'une des sources potentielles de dispersion de légionelles, s'est poursuivie en 2010 et un rapprochement avec l'ARS a été organisé pour dégager une procédure d'intervention optimisée.

➤ Le Plan de Prévention des Risques Technologiques de Solvay à Tavaux a été signé début 2010. Celui d'Antargaz à Bourogne a donné lieu à de nombreuses études complémentaires pour satisfaire les demandes d'information des différentes parties prenantes.

➤ En matière de déchets, l'action nationale de résorption des transformateurs pollués aux PCB s'est poursuivie en 2010 par l'envoi aux détenteurs d'appareils contaminés à plus de 0,05 % PCB de courriers rappelant les échéances réglementaires et les invitant à éliminer ou décontaminer ces appareils avant le 31 décembre 2010. Des opérations « coup de poing » consistant à contrôler sur le terrain cette élimination ont été menées, et ont donné lieu lorsque nécessaire à l'engagement de procédures de mise en demeure.

➤ Par ailleurs, la Dreal et l'Ademe ont réuni conjointement les syndicats de traitement de déchets et les services des conseils généraux pour les sensibiliser aux évolutions induites par le Grenelle et rappeler les nécessités de révision de plans d'élimination.

➤ La Dreal a poursuivi son action de surveillance des organismes intervenant dans le domaine de la sécurité des équipements sous pression, et a réalisé quatre enquêtes techniques à la suite d'incidents survenus sur des canalisations.

SERVICE PREVENTION DES RISQUES - RÉALISATIONS 2010

➤ Contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques (barrages)

➤ En 2010 la DREAL a mené les visites de contrôle de 15 barrages concédés et a participé à un exercice de mise en œuvre du Plan de Prévention Inondation de Vouglans.

➤ Elle a aussi largement contribué à la procédure de renouvellement de la concession des ouvrages de La Cure en Bourgogne, en appui à la Dreal voisine.

➤ En 2011, le contrôle de sécurité des ouvrages hydrauliques revient aux Dreal (précédemment pour les ouvrages non concédés il relevait des DDT). La Franche-Comté apporte en la matière son appui technique aux régions Bourgogne et Alsace. De nombreux travaux préparatoires à ce transfert ont eu lieu en 2010, avec les Dreal voisines et les DDT. Une convention tripartite Bourgogne / Franche comté / Alsace a été signée pour préciser les rôles de chacun et les priorités de contrôle en 2011.

➤ En ce qui concerne le Doubs Franco-Suisse, la Dreal chargée de contrôler l'aspect quantitatif (exploitation des barrages par éclusées) a sollicité en juillet 2010 auprès des autorités suisses la révision du règlement d'eau applicable depuis 1969 aux trois ouvrages situés sur cette portion de cours d'eau.



Barrage de Vouglans - Photo DREAL

SERVICE PREVENTION DES RISQUES - RÉALISATIONS 2010

➤ Animation des politiques de prévention des risques naturels et hydrauliques et contribution, en matière d'hydrométrie à la prévision des crues et à la gestion équilibrée de la ressource en eau

➤ L'année 2010 a vu, en lien avec l'Établissement Public Territorial du Bassin, l'inauguration du site internet de l'observatoire des inondations du Doubs, et le début un travail en commun sur la mise en œuvre de la directive inondations et la prévention des crues.

➤ Les services de la DREAL ont effectué 364 jaugeages (davantage que programmé), incluant des jaugeages en hautes eaux lors des crues de décembre. Ces jaugeages permettent d'assurer la fiabilité des mesures de débit que la Dreal fournit en vue de prendre les décisions pertinentes en cas de sécheresse ou au contraire de crue.

➤ La Dreal a poursuivi son action de mise à disposition des données : édition d'un bulletin hydrologique hebdomadaire en période estivale de sécheresse ; poursuite de l'alimentation de « cartorisques ».



Crues décembre 2010 - Photos Y. CADET



Réseau risques

Ce réseau avec les DDT, animé par le Service Prévention des risques, s'appuie sur deux groupes :

- Groupe «club»risques interrégional - Bourgogne Franche-Comté
- Groupe ouvrages hydrauliques - Alsace - Bourgogne - Franche-Comté

➤ Une nouvelle procédure ICPE : L'enregistrement

La législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement régit les activités industrielles ou agricoles polluantes ou dangereuses, définies dans une nomenclature et classées, selon la gravité des dangers et inconvénients qu'elles présentent, sous un régime d'autorisation ou de déclaration.

Le régime d'autorisation simplifiée, dénommé "enregistrement", constitue désormais un régime intermédiaire entre les régimes d'autorisation et de déclaration.

L'objectif de la réforme, outre une meilleure mobilisation des moyens de l'action publique, est d'alléger les procédures administratives pour les petites installations, dans les cas où il existe des risques qui peuvent être prévenus par le respect de prescriptions standardisées.

Alors que le délai d'instruction pour les installations soumises à autorisation est de l'ordre d'un an, le délai d'instruction pour les installations soumises à enregistrement est de quatre ou cinq mois.

Un premier dossier, intéressant une activité d'entreposage de matières combustibles (rubrique 1510) dans la région doloise, a été instruit sur la base de cette nouvelle procédure fin 2010, dans un délai de 3,5 mois (107 jours).



*Le groupe Stanley Black & Decker à Dôle
Photo Internet*

Zoom sur la procédure simplifiée «Enregistrement»

La procédure d'autorisation simplifiée "Enregistrement" vise ainsi à responsabiliser les exploitants, tout en leur donnant davantage de visibilité sur les conditions de réalisation de leur projet. Les prescriptions techniques applicables, définies au niveau national, sont connues des opérateurs avant le démarrage de la procédure administrative. Les exploitants doivent ainsi intégrer ces exigences à un stade amont de la conception de leurs projets. Il leur revient de démontrer dans le dossier de demande d'enregistrement qu'ils seront à même de respecter la réglementation.

Le classement d'une catégorie d'installations classées dans le régime d'enregistrement se fait par une modification de la nomenclature des installations classées.

La réglementation prévoit cependant que si des enjeux locaux importants sont susceptibles d'être impactés par le projet, alors la demande présentée peut être instruite selon la procédure prévue pour le régime d'autorisation préfectorale.

➤ Inauguration du site internet de l'Observatoire des inondations du Doubs

Dans le cadre d'une démarche conjointe entre la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Franche-Comté et l'Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs, un site internet spécifique dédié aux inondations de la vallée du Doubs entre Montbéliard et



Site internet «inondations de la vallée du Doubs entre Montbéliard et Verdun sur le Doubs»

Verdun sur le Doubs a été mis en service à l'adresse suivante : www.inondations-doubs.fr.

Première initiative de référence nationale, réalisée avec le concours financier de l'Europe, ce site a pour objectif de diffuser l'information nécessaire à la population, mais également de servir d'appui à l'ensemble des Collectivités et différents services concernés par la prévention et la gestion du risque.

La prévention des risques d'inondation relève d'une responsabilité partagée entre l'Etat, les collectivités locales, les aménageurs, les assureurs et d'une manière générale l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire. Parce que la gravité du risque est proportionnelle à la vulnérabilité des enjeux, un des moyens essentiels de la prévention est l'adoption par les citoyens de comportements adaptés aux menaces. Dans cette optique, la loi du 22 juillet 1987 a instauré le droit des citoyens à une information sur les risques majeurs

auxquels ils sont soumis sur tout ou partie du territoire, ainsi que sur les mesures de sauvegarde qui les concernent.

Une plaquette de présentation de ce site internet a par ailleurs été diffusée auprès des maires des communes riveraines du Doubs.

➤ Une exposition intitulée «Crues 2010» a été organisée en janvier 2010 sur la ville de Besançon et inaugurée par la Dreal. Cette exposition mettait en situation de nombreuses photographies de la crue exceptionnelle de janvier 1910, dont le pic avait atteint 9m57 et dépassé le pic de la crue de 1882.



Exposition «Crues 2010»
Photo : P. Droz

SERVICE PREVENTION DES RISQUES - OBJECTIFS 2011



- > Mettre en œuvre la directive inondations et pour 2011 définir les EPRI (évaluation préliminaire des risques inondation) et TRI (territoires à risque important d'inondation)
- > Conduire en partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) un plan d'action pour réduire le risque « légionellose »
- > Renforcer à la maîtrise des risques autour des établissements Seveso Seuil Bas (études des dangers, PAC, PPI/POI)
- > Conduire les actions de communication visant notamment à la mise à disposition de données, à l'information des entreprises, à la valorisation de l'expertise et des contributions techniques du service, à la mise à jour du PER (Profil environnemental Régional)
 - > Mettre en place les « Schémas Départementaux des Carrières »
 - > Traiter de manière prioritaires les demandes nouvelles d'autorisation d'exploiter une ICPE
 - > Conduire 555 contrôles pondérés et tenir autant que faire se peut, les objectifs d'inspection du plan de modernisation.

Missions/Réalisations 2010

➤ Maîtrise d'ouvrage des opérations de modernisation et de développement du réseau routier national

➤ Avancée de tous les projets en cours, notamment Inauguration de la déviation de Lure, du tronçon de Saint-Laurent en Grandvaux, et de l'aire de la Malachère. Etudes d'aménagements de sécurité et de fluidité sur la RN 57 au droit de Micropolis pour préparer l'ouverture en 2011 de la déviation des Mercureaux. Engagement d'un marché de travaux de l'échangeur entre la RN57 et le RD1 (accès à la future gare nouvelle TGV). Concertation préalable et décision sur la variante à étudier pour la déviation de Port sur Saône.

➤ Développement des différents modes de transport et de leur complémentarité, ainsi que des observatoires des transports

➤ Suivi des projets ferroviaires en liaison avec Réseau Ferré de France, notamment décisions sur les dessertes de la LGV Rhin-Rhône branche est, préparation de la convention pour le lancement de travaux préparatoires pour la réouverture au trafic voyageurs de la ligne Belfort/Delle au second semestre 2015, contribution à l'avis de l'autorité environnementale pour le tramway de Besançon, refonte du site internet de l'observatoire régional des transports de Franche-Comté.



*Inauguration St Laurent Grandvaux
Juillet 2010
Photo P. DROZ*



SERVICE TRANSPORTS, MOBILITÉ, INFRASTRUCTURES - RÉALISATIONS 2010

- Agrément et contrôle des centres de formation des conducteurs. Contrôle des transports terrestres, instruction des transports exceptionnels, gestion administrative des entreprises de transport routier
 - Pilotage d'une étude sur les transports exceptionnels entre Belfort et le Rhin (NB un convoi vraiment exceptionnel de General Electric accompagné entre Belfort et Sélestat de 498t et 61m de long), révision des arrêtés relatifs à la circulation des transports de bois ronds, travaux préparatoires du contrôle du cabotage irrégulier et illégal, tenue d'une commission de sanction administrative pour la profession des transporteurs routiers et développement du contrôle du cabotage irrégulier et illégal.

- Sécurité des véhicules, agrément et contrôle des centres de contrôle de véhicules, en s'appuyant sur les unités territoriales
 - Contrôle des véhicules stable (2200/an). Objectif atteint de traiter 75% des réceptions complexes en moins de 2 mois. Le passage en Dreal et les changements au niveau de certaines UT (anciens GS), notamment le déménagement de l'UT de Vesoul n'ont pas impacté l'activité qui se poursuit dans le cadre d'un pôle interrégional Bourgogne/Franche-comté.

- Animation régionale de la politique de sécurité routière
 - 1ère réunion du pôle d'appui à la sécurité routière (PASR), avec la DREAL Bourgogne : plusieurs actions dont une journée sécurité routière/ aide aux victimes et un forum technique pour la prévention 2 roues motorisés à Dole.
Par ailleurs, la DREAL anime en lien avec les Préfectures et les DDT un groupe métiers sur la sécurité routière

SERVICE TRANSPORTS, MOBILITÉ, INFRASTRUCTURES - FAITS MARQUANTS 2010

OPERATIONS ROUTIERES

Les opérations routières se sont poursuivies dans le cadre du PDMI 2009-2014 adopté en 2009. Les travaux effectués en 2010 ont porté sur les axes suivants :

> RN 57

- La deuxième tranche de la Déviation de Luxeuil, avec l'achèvement de deux ouvrages d'art rétablissant le ruisseau du Morbief et des terrassements généraux, avec notamment des talus de type Royal dans les zones de déblais.
- La déviation Est de Vesoul, avec l'engagement des études de diagnostic de territoire et de l'état initial de l'environnement et le lancement de la concertation locale en fin d'année.
- La mise à 2x2 voies de la RN57 entre l'A36 et Devecey, avec l'approbation du projet partiel relatif à l'aménagement de l'échangeur RN57/RD1 et les procédures au titre du code de l'environnement (dérogation pour le déplacement ou la destruction d'espèces protégées et autorisation loi sur l'eau) qui ont permis le lancement des travaux de cet échangeur.

> Contournement de Besançon

- La section dite « Boulevards-Beure », avec une étude destinée à réaliser des travaux en 2011 permettant d'accompagner au mieux l'écoulement des trafics liés à la mise en service de la voie des Mercureaux en 2011.
 - Les travaux de la Voie des Mercureaux se sont poursuivis en 2010 avec l'objectif d'une mise en service au mois de juillet 2011 : la quasi totalité des ouvrages de l'infrastructure a ainsi été



Préparation «Visite de chantier des Mercureaux»- Septembre 2010
Photo R.Locatelli

terminée avant l'hiver, et les procédures de sécurité spécifiques liées à la longueur (plus de 300m) du tunnel du Bois de Peu ont été lancées, ainsi que les démarches préalables au reclassement de la RN 57 dans le réseau routier départemental et communal. Un suivi spécifique a été mis en place pour la population de salamandres tachetées, espèce protégée présente dans le vallon des Mercureaux, suite au constat de mortalités de l'espèce au mois de septembre 2010. Des mesures d'urgence ont été engagées par le maître d'ouvrage afin de préserver la population.

> RN 5

- La déviation de Saint-Laurent-en-Grandvaux inaugurée le 5 juillet 2010.
- Le projet d'aménagement de la RN5 entre Morez et Les Rousses avec les avancements sur la zone du carrefour du pont des douanes, le dossier Loi sur L'eau de la zone.

> Liaison autoroutière Langres - Vesoul(A319)

Lancement des travaux d'études préalables et inscription à l'avant-projet de SNIT.

> RN 19

- La déviation de Port-sur-Saône avec le choix en juin d'une variante après concertation.
- La mise à 2*2 voies de la RN 19 entre Amblans et Lure inscrite au PDMI et réactivée, moyennant des modifications significatives du dossier.
- La déviation de Lure inaugurée le 11 octobre.
- Plusieurs aménagements et études poursuivis sur la RN1019 dans le Territoire de Belfort, notamment les études liées à l'Échangeur A36/RN1019 à Sévenans.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS COLLECTIFS (dont LGV et TCSP)

> La LGV Rhin-Rhône

- Les travaux de la **première phase de la Branche Est** de la LGV Rhin-Rhône se sont poursuivis en 2010, sous la maîtrise d'ouvrage de Réseau Ferré de France. Les dessertes sont déterminées, prévoyant une mise en place progressive des trains d'ici 2014-2015, en fonction du marché.
- Concernant la **deuxième phase de réalisation de la branche Est**, deux conventions d'un montant total de 66,1 M€, associant l'Etat, RFF et les collectivités régionales et infra-régionales ont permis d'avancer sur les acquisitions foncières.
- **Pour la branche Ouest**, la poursuite des études est financée dans le cadre du CPER 2007-2013 de Franche-Comté, notamment sur le tronçon permettant le raccordement de la branche Ouest, depuis Dijon, à la LGV Paris-Lyon.
- **Pour la branche Sud** destinée à relier la branche Est entre Dijon et Dole, à l'agglomération lyonnaise et à la LGV Méditerranée, les études préliminaires ont été transmises à l'échelon ministériel en octobre 2010. Des études complémentaires ont été lancées, notamment sur la socio-économie.

> La Ligne Belfort-Delle

- La réouverture de la **ligne Belfort - Delle** au trafic de voyageurs est inscrite au CPER 2007-2013 pour un montant de 64 M€. Les études d'avant projet ont été poursuivies en 2010 sous la maîtrise d'ouvrage de RFF en associant les différents partenaires financiers. Le 1er octobre ont été décidés le lancement des travaux anticipés en gare de Belfort Montbéliard TGV (réalisés à partir du

printemps 2011), la poursuite des études sur la sécurisation des passages à niveau, la réalisation d'une liaison directe entre le quai TER de la ligne Belfort - Delle et le quai TGV, le lancement début 2011 d'une étude spécifique pour la réduction des trafics routiers sur la RD 19 dans le secteur de Joncherey et la poursuite des démarches concernant le plan de financement global.

> Les transports en commun

- Le tracé du tramway de Besançon a été adopté en conseil communautaire le 30 juin 2010. Le dossier préalable à l'enquête de DUP a recueilli un avis favorable de M. le Préfet le 16 septembre 2010, au titre de l'Autorité Environnementale. L'enquête publique s'est déroulée jusqu'au 28 janvier 2011. La CAGB a obtenu dans le cadre du deuxième appel à projets « Transports urbains » du Grenelle de l'environnement un financement complémentaire sur la modification du tracé, et sur l'installation d'un système de récupération d'énergie au freinage (soit un financement de l'Etat de 30,56M€).
- La communauté d'agglomération « **Pays de Montbéliard Agglomération** » a obtenu un financement dans le cadre du même appel à projets pour la réalisation d'une ligne de transport en commun en site propre. La nouvelle ligne, entre Valentigney et Montbéliard utilisera un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Le type de motorisation sera hybride ou électrique, probablement avec un système innovant de recharge en station, en lien étroit avec le pôle de compétitivité « Véhicule du futur » pour lequel Pays de Montbéliard Agglomération est un territoire d'expérimentation (Financement de 13,42 M€, sous réserve d'un démarrage effectif des travaux avant la fin 2013).

SERVICE TRANSPORTS, MOBILITÉ, INFRASTRUCTURES - FAITS MARQUANTS 2010

• SECURITE DES ENTREPRISES DE TRANSPORT ROUTIER

> Gestion des entreprises de transport routier

- 1213 entreprises sont inscrites au registre des transporteurs de Franche-Comté au 31/12/2010 (1216 fin 2009), dont 796 au registre « marchandises ».
- La commission régionale de sanctions administratives s'est réunie le 15 novembre 2010, en formation « voyageurs » et « marchandises, générant des sanctions administratives pour les 17 entreprises convoquées : deux pour comportement infractionniste, 1 pour non respect de la condition d'honorabilité et 14 pour non respect de la condition liée à la capacité financière.

> Transports exceptionnels

- Après consultation par la Dreal des gestionnaires de voirie fin 2009, les nouveaux itinéraires pouvant être empruntés pour le transport des bois ronds dans chacun des départements de la région ont été fixés par arrêtés.



Transports exceptionnels - Convoi Général Electrique
Photo DREAL

- La DREAL a également consulté les gestionnaires des voies navigables pour fixer la liste des sites fluviaux de Franche-Comté, par arrêté signé par le Préfet de région le 4 juin 2010.

> Contrôle des transports terrestres

- Le nombre de véhicules contrôlés se stabilise autour de 2200 en 2010, représentant 449 infractions dont 123 pour des délits liés à la réglementation sociale. Une attention particulière a été apportée à la sécurité des usagers notamment par la vérification des poids, des temps de conduite ou de repos. La recherche de fraudes sur les appareils numériques ou de travail illégal ont fait parti des grands objectifs, ainsi que le respect des règles régissant le cabotage par les entreprises étrangères.
- 25 entreprises de la région ont fait l'objet de contrôles de leur activité à leur siège, parfois en liaison avec les inspecteurs du travail et 3 d'entre elles ont été sanctionnées.

> Contrôle des véhicules

- La surveillance des centres de contrôles techniques périodiques agréés a donné lieu à 30 visites sur les 116 centres «Véhicules légers» agréés de Franche-Comté, 5 visites de surveillance et 103 supervisions de contrôleurs pour les 13 centres agréés «Poids lourds», 11 visites «initiales» principalement pour des changements d'exploitants et 4 suspensions d'agrément à l'encontre de contrôleurs et de centres.
- La DREAL a poursuivi son activité de réceptions par type, liée à la présence de constructeurs de véhicules agricoles ou de citernes et réalisé 5 réceptions de véhicules prototypes pour le compte du groupe PSA.

Sécurité routière

En 2010, les résultats en matière d'accidentalité routière de la région Franche-Comté montrent une nette baisse du nombre d'accidents (27 %) et du nombre de blessés (28 %), plus de deux fois supérieure à celle constatée au niveau national. Le nombre d'accidents et le nombre de blessés sont ainsi les plus bas enregistrés sur les cinq dernières années. Cependant, la gravité des accidents est en hausse, car malgré leur moindre fréquence, le nombre de personnes décédées est en hausse de 15 % par rapport à 2009, et le plus élevé sur les cinq dernières années, alors qu'au niveau national la baisse régulière du nombre des tués constatée depuis plusieurs années s'est poursuivie en 2010.

La DREAL contribue au niveau régional à l'action de l'État en matière de sécurité routière, par l'animation des services locaux, la participation à la définition de besoins de moyens, de compétences et de formation des services déconcentrés. Elle assure le fonctionnement de l'Observatoire Régional de Sécurité Routière (ORSR) et est l'un des copilotes du Pôle d'Appui Sécurité Routière de Bourgogne - Franche-Comté (PASR). L'ORSR a pour mission principale la publication des chiffres d'accidentalité au niveau régional. Il s'appuie pour cela sur les observatoires départementaux, dont il assure l'animation technique et méthodologique. Il a entrepris une étude sur l'accidentalité des 15-24 ans au niveau régional. Le PASR a assuré ses missions traditionnelles de formation des réseaux, d'échange d'expériences, et d'assistance-conseil des acteurs locaux pour la mise en œuvre des orientations nationales. Il a organisé deux réunions d'échanges entre coordinateurs au niveau inter-régional.

En 2010, deux rencontres thématiques ont été organisées à l'initiative de la DREAL : une première en mars à Besançon sur le thème de l'accompagnement des victimes, puis en novembre à Dole un forum technique sur l'accidentologie des deux-roues motorisés, rassemblant les services de l'État, les forces de l'ordre, des collectivités et associations.

La DREAL a poursuivi les échanges avec les délégués à l'éducation routière, notamment dans le cadre de la réforme du permis de conduire qui s'est concrétisée en 2010.



*Forum Technique sur l'accidentologie des deux roues motorisés
Photo F. BRUN*

SERVICE TRANSPORTS, MOBILITÉ, INFRASTRUCTURES - OBJECTIFS 2011



- Assurer gouvernance et conseil technique auprès du Préfet et du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) concernant les différentes phases d'avancement des trois branches de la LGV Rhin-Rhône
- Tenir les échéances des 6 projets routiers-clé mentionnés au BOP (A36/Devecey, déviation de Port-sur-Saône, Voie des Mercureaux, A 319 Langres/Vesoul, déviation de Luxeuil (2ème tranche), échangeur A36/RN19)
- Réactiver le fonctionnement de l'Observatoire Régional des Transports de Franche-Comté
- Assurer le contrôle performant du secteur des transports, avec notamment le suivi de plusieurs indicateurs relatifs aux contrôles sur route et en entreprise, aux transports exceptionnels, aux contrôles techniques et réceptions de véhicules, en lien avec les unités territoriales

Missions

Les trois UT de la Dreal Franche Comté exercent une part des missions techniques et régaliennes de la DREAL pour le compte des préfets de département :

- Inspection des installations classées relevant de la DREAL dans le département, hors installations à risque majeur (Seveso)
- Police des mines et carrières, soit contrôle des aspects hygiène et sécurité, inspection du travail et emploi des produits explosifs
- Contrôle technique des véhicules : réceptions de véhicules dont la demande est déposée dans le département et appui au siège de la DREAL pour la surveillance des Centres de contrôle technique.

L'UT Jura a compétence pour le département du Jura ;

L'UT Centre a compétence pour le département de la Haute-Saône et les arrondissements de Besançon et Pontarlier ;

L'UT Nord Franche-Comté a compétence pour le département du Territoire de Belfort et l'arrondissement de Montbéliard.

Les réalisations des UT en 2010 ont été intégrées dans les pages métiers du présent rapport («Prévention des risques» et «Transports, mobilité, infrastructures»).



CONTACTS DREAL DE FRANCHE-COMTÉ



17 E, rue Alain Savary



21 B, rue Alain Savary

Adresses siège

Siège et Accueil : 17E

Temis Center 3, Technopole Microtechnique et Scientifique
17e rue Alain Savary - BP 1269 - 25005 BESANCON Cedex
Tél : 03 81 21 67 00 - Fax : 03 81 21 69 99
Mél : dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr
Site internet : www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Service Transports, Mobilité, Infrastructures Pôle Ouvrages Hydrauliques : 21B

Temis, Technopole Microtechnique et Scientifique
21b, rue Alain Savary - BP 1269 - 25005 BESANCON Cedex
Tél : 03 81 21 69 00 - Fax 03 81 53 00 81

Adresses Unités Territoriales

■ Centre (Besançon)

21 A, rue Alain Savary
25005 BESANCON CEDEX
Tél : 03 81 51 92 92
Fax : 03 81 51 92 99

■ Nord Franche-Comté

8, rue Heim
90000 BELFORT
Tél : 03 84 58 82 08
Fax : 03 84 58 82 07

■ Centre (Vesoul)

Préfecture de Haute-Saône
1, rue de la Préfecture
70000 VESOUL
Tél : 03 84 77 70 69
Fax : 03 84 77 70 63

■ Jura

165, avenue Paul Seguin
39000 LONS LE SAUNIER
Tél : 03 84 87 30 35
Fax : 03 84 87 30 39

La Dreal Franche-Comté est certifiée ISO9001 depuis le 26 avril 2011 sur les missions suivantes :

- * Réglementation et contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement
- * Activités relatives à la sécurité des barrages, des équipements sous-pression et canalisations
- * Maîtrise d'ouvrage d'opérations routières
- * Activités relatives à la gestion et au contrôle du secteur des transports et de la sécurité des véhicules
- * Traitement des demandes en énergie
- * Élaboration des avis Dreal sur l'évaluation environnementale.

